



DÉCEMBRE : VIVONS ENSEMBLE LA MAGIE DE LA SAISON !

ÉCOCENTRE

L'écocentre sera ouvert selon l'horaire suivant:

Horaire novembre et décembre
du 16 novembre au 14 décembre
Les samedis de 11 h à 15 h

Horaire d'hiver
du 4 janvier
au 29 mars 2025
Les samedis de 11 h à 15 h

10, rue Industrielle à Beaupré
Preuve de résidence demandée - accès résidentiel seulement
Pour informations: 418-827-8901



COLLECTE SAPIN NOËL

La collecte de sapin de Noël aura lieu le **14 janvier 2025**. Voici quelques règles à suivre pour le bon déroulement de la collecte.

- Dégarnir le sapin de toute décoration;
- Retirer les clous et les vis afin d'éviter les accidents et les bris lors du déchiquetage;
- Ne pas envelopper le sapin dans un sac de plastique;
- Déposer le sapin en bordure de rue uniquement la veille de la collecte ou avant 7 h le matin de la collecte afin qu'il ne soit pas enfoui sous la neige.



TRAVAUX HÔTEL DE VILLE

Les travaux vont bon train à l'hôtel de ville !

Nous vous rappelons que nos bureaux sont temporairement déplacés **au Centre des loisirs (170, rue de l'Église)**.

Les bureaux administratifs sont ouverts selon les heures habituelles :

Lundi au jeudi :

8 h à 13 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi :

8 h à 12 h 00



STATIONNEMENT DANS LES RUES

Le stationnement de nuit entre **23 h 00 et 7 h 00** est **interdit** sur toutes les rues de la Municipalité de Saint-Joachim, du **15 novembre au 1er avril** de chaque année, et ce, dans le but de faciliter les manœuvres de déneigement.



VÉHICULES HORS ROUTE

La Municipalité rappelle l'importance de respecter la Loi sur les véhicules hors route :

- Circulation interdite sur terrain privé sans l'autorisation du propriétaire. Veuillez respecter la signalisation.
- Interdiction de circuler entre 22 h et 6 h dans les sentiers mentionnés à l'article 12.
- Les conducteurs de motoneige doivent avoir 16 ans minimum et, pour les 16-17 ans, un certificat d'aptitude est obligatoire.
- Un permis valide est requis pour emprunter un chemin public.

AVERTISSEURS FUMÉE

Changer de piles peut sauver des vies !

Votre service de sécurité incendie désire vous rappeler l'importance de vérifier le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée lors du changement d'heure.

Un avertisseur de fumée fonctionnel est le seul moyen d'être assuré de se réveiller la nuit en cas de début d'incendie. Aussi :

· Assurez-vous d'avoir un avertisseur de fumée à tous les étages de votre domicile.

· Assurez-vous que sa date de remplacement n'est pas atteinte (max. 10 ans)

· Changez la pile de tous les avertisseurs de fumée de la résidence.

· Appuyez sur le bouton d'essai pour vous assurer qu'il fonctionne.





ACTIVITÉ DE NOËL

L'heure du conte « Magie de Noël » et bricolage thématique

Samedi 7 décembre, de 10 h à 11 h 30
À la Bibliothèque La Plume d'Oie
Activité gratuite
Le matériel est fourni
Inscription jusqu'au 1er décembre (Qidigo)



Joignez-vous
à nous
pour
La Guignolée

07 | DÉCEMBRE | De 10h à 12h

Au coin de la Rue de l'Église
et de l'Avenue Royale

Soyez généreux!



RECHERCHÉ

NOUVEAU CHAR ALLÉGORIQUE
POUR NOTRE PARADE DE NOËL

**LE 20 DÉCEMBRE
PROCHAIN**

Santa's sleigh with reindeer silhouette

CONTACTEZ-NOUS!

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

à loisirs@saintjoachim.qc.ca
Pour plus d'informations: (418) 827-3755

